

DECISION n° 2026-128

Portant sur un devis avec la Compagnie Interlude pour une location de costumes dans le cadre d'une animation lors des Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre 2026

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 ;

VU la délibération n° 2026-005 du 28 mars 2026 certifiée exécutoire le 30 mars 2026 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par le service juridique de la collectivité en date du 10 août 2026,

CONSIDERANT le devis n°2026-27 pour une location de costumes avec la Compagnie Interlude les 18 et 19 septembre 2026 dans le cadre d'une animation lors des Journées Européennes du Patrimoine

DECIDE

Article 1.- De signer le devis avec la Compagnie Interlude, 7 rue du Comte Mirabeau – 13127 VITROLLES, pour une location fixée les 18 et 19 septembre 2026.

Article 2.- Le coût de la prestation est fixée à 390,00 € TTC (Trois-cent-quatre-vingt-dix euros TTC).

Article 3.- La dépense sera imputée au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » du budget de la Commune.

Article 4.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 5.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Lambesc, le 14 août 2026

Philippe RAZEYRE

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Lambesc - 6, Boulevard de la République - 13410 Lambesc

Tél. 04 42 17 00 50 - www.lambesc.fr